

**Sujet :** [INTERNET] Enquête publique relative au plan de gestion du bassin amont du Gave de Pau

**De :** Galau-Barbe Elie <elie.galau-barbe@orange.fr>

**Date :** 07/02/2021 23:03

**Pour :** pref-pgbassingavedepau@hautes-pyrenees.gouv.fr

Madame la Commissaire enquêteur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint un courrier d'observations concernant l'enquête.

Vous en souhaitant bonne réception.

Cordialement.

Elie Galau-Barbe.

— Pièces jointes : —

---

Enquête publique PLVG 2021.pdf

558 Ko

Galau-Barbe Elie  
20, cami deth Sailhetou  
65400 Lau-Balagnas

Madame la Commissaire enquêteur  
Mairie d'Argeles-Gazost  
6, place de la République  
65400 Argelès-Gazost

Objet : enquête publique relative au plan de gestion du bassin amont du Gave de Pau.

Madame la Commissaire enquêteur,

En tant que riverain du « Lac des Gaves » sur sa rive gauche je souhaite faire les observations suivantes :

Elles portent sur les actions qui seront menées sur la rive gauche du lac des Gaves en aval de l'ex seuil amont – atlas partie 6 – carte page 37 – UGC 9-2021.

En lisant donc la carte, je constate que l'action prévue à cet endroit-là est de « restaurer la végétation des berges ». La berge a été fortement impacté lors de l'importante crue de juin 2013 mais aussi par la crue du mois de juin 2018 pourtant de bien plus faible intensité. Cette berge très fragilisée est toujours sous la menace de crues futures.

J'aurai pensé que la première action aurait été de restaurer cette berge afin qu'elle retrouve sa stabilité et sa solidité qui ne peuvent être pérennisées que si le Gave arrête son travail d'érosion. Pour cela, il faudrait supprimer les atterrissements et les encombrements qui font que le Gave vient percuter de plein fouet cette berge.

Depuis 2013, cela fait maintenant huit ans qu'aucune action n'a été menée pour empêcher (ou du moins essayer d'empêcher) cette érosion de la berge.

En cas de crue importante, la berge dans son état actuel ne pourra pas résister aux assauts du Gave qui continuera son grignotage de terrain, fera disparaître, comme en 2013 en amont dans la plaine d'Adast, des terres agricoles et des terrains communaux et pourra aussi impacter la piscine et la ZA de Lau-Balagnas.

De plus, en 2013 le PLVG avait fait ériger le long de cette berge une clôture de protection afin que les nombreux promeneurs puissent circuler en toute sécurité sans craindre de tomber dans le Gave en contrebas. Aujourd'hui cette clôture n'a plus de continuité. Elle est emportée par l'érosion qui fait s'écrouler la berge.

Je vous prie d'agréer, Madame la Commissaire enquêteur, mes sincères salutations.

Lau-Balagnas, le 05 février 2021.

